

INFO RDS



Centraide
Québec et
Chaudière-Appalaches
Nous tous, ici



Le bulletin d'information du réseau régional
des déléguées et délégués sociaux

Décembre 2017– Janvier-Février 2018

Un réseau par et pour vous...

Bonjour à toutes et à tous,

Premièrement Belle et Bonne année 2018 !

Beaucoup d'activités sont au programme pour les prochaines semaines. Je vous invite à consulter ce bulletin pour vous informer sur celles-ci et pour vous y inscrire. Au plaisir de vous rencontrer !

Stevee

Conférence nationale des DS 14 et 15 février 2018

C'est avec beaucoup de fierté que nous vous invitons à la prochaine conférence nationale du réseau d'entraide syndicale des délégués sociaux et des déléguées sociales (DS) de la FTQ.



À l'aube du 35^e anniversaire du réseau, la conférence nationale du réseau d'entraide syndicale des DS de la FTQ sera un moment privilégié pour faire le point sur l'évolution du réseau comme sur les enjeux et les défis à venir.

Cette conférence permettra également de réfléchir sur les problématiques vécues dans les milieux de travail, d'échanger sur le soutien que l'on peut apporter aux membres, ainsi que de se ressourcer.

Les thèmes de la légalisation du cannabis, des différentes toxicomanies et le travail, des ententes de dernière chance, de la détresse psychologique et de la performance au travail ne sont que quelques sujets parmi ceux qui seront abordés lors de ces deux journées.

Pour vous inscrire communiquez avec Manon Fournier (514 383-8039 ou mfournier@ftq.qc.ca) ou allez sur la page de l'événement : <https://ftq.qc.ca/35-ans-DS>.

L'activité se déroule à l'hôtel Sandman de Longueuil, 999, rue de Sérigny, Longueuil (Québec) J4K 2T1

Campagne de Centraide Québec-Chaudière-Appalaches

Les résultats de la campagne de financement seront connus vers la mi-février. Un grand merci à l'avance pour tout ceux et celles qui ont contribué à cette campagne dans nos milieux de travail.



Centraide
Québec et
Chaudière-Appalaches
Nous tous, ici



Semaine de prévention
du suicide
4 au 10 février 2018

**PARLER DU SUICIDE
SAUVE DES VIES**

commentparlerdusuicide.com


AQPS

Pensée

« Pour que les choses changent dans notre vie, on doit accepter de laisser aller ce qui ne nous ressemble plus »

Formation de base pour devenir déléguée et délégué social:

Les dates des sessions sont : **NOUVELLES DATES 13-14-15 mars 2018 et 22-23-24 mai 2018**. L'horaire est de 8h30 à 16h30 à l'édifice FTQ de Québec. Les frais sont de 90\$ par personne pour une section locale affiliée au Conseil régional FTQ et le double pour les non-affiliées. Si vous avez des noms à me communiquer pour la formation de base de déléguées et délégués sociaux, n'hésitez pas à le faire . Les membres des exécutifs locaux sont spécialement invités.

D'autres formations pour tout militant syndical, DS ou pas :

- La prévention du suicide : l'action syndicale en milieu de travail

Cette formation permet de soutenir les délégués sociaux, déléguées sociales et les militants syndicaux, militantes syndicales dans leurs interventions en matière de prévention du suicide. De sensibiliser les milieux de travail à l'impact d'agir en prévention du suicide et de favoriser l'action dans les milieux de travail. Il est important de comprendre que cette formation **n'est pas** une thérapie, un groupe d'entraide, une formation pour devenir un spécialiste ou une formation pour aider les membres après le suicide d'un collègue.

Quand : 12 février 2018

- Prévenir l'épuisement professionnel

Le cours de base donne une définition du phénomène et essaie d'en comprendre les manifestations et les causes. Il permet de définir les sources d'épuisement professionnel et tente d'analyser les aspects du travail qu'il faut changer pour améliorer la situation. Cette journée de réflexion aborde également les stratégies syndicales que l'on peut déployer dans nos milieux de travail pour contrer l'épuisement professionnel et sert à guider les participants et les participantes dans une démarche de prévention pour éviter que la situation se détériore.

Quand : 27 février 2018 et 5 juin 2018

- Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation

Ce cours vise à équiper les dirigeants syndicaux afin qu'ils puissent connaître les nouvelles dispositions de Loi sur les normes du travail et puissent s'approprier la démarche syndicale à mettre en place pour régler les cas d'harcèlement et pour les prévenir.

Quand : 20-21-22 mars 2018

Semaine de prévention du suicide 4 au 10 février 2018

Il s'agit d'un bon moment pour faire des actions dans vos milieux. Que ce soit en tenant un kiosque, laisser des pamphlets trainer ou vous afficher dans vos tableaux syndicaux. Faites-vous remarquer.

J'ai quelques exemplaires d'affiches de cette semaine thématique à mon bureau. Contactez-moi pour en recevoir. Vous pouvez également commander à aqps.info.

Steeve

Le comité alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances de la FTQ

Ce comité s'est réuni le 14 décembre dernier à la tour FTQ à Montréal.

- Nous avons reçus deux invitées qui sont venues nous présenter l'Association des intervenants en dépendances du Québec (AIDQ). Il s'agissait des mesdames Lisa Massicotte, directrice générale ainsi que Candide Beaumont, directrice clinique. Elles nous ont présenté les activités qui animent cette organisation ainsi que tout l'aspect formation qui peut être intéressant pour nous en milieux de travail.
 - Nous avons discuté des derniers développements sur le dossier du cannabis. Le 7 décembre dernier la FTQ a déposé un mémoire conjoint avec le SCFP dans le cadre des consultations sur le projet de loi 157 sur la légalisation du cannabis. Les membres ont échangé sur les ponts mis de l'avant dans le mémoire.
 - Le programme de la conférence nationale des DS qui aura lieu les 14 et 15 février prochain fut présenté.
 - Les membres ont également échangé sur les sujets à aborder et le déroulement de la rencontre de deux jours de septembre prochain.
-

Campagne des Paniers de Noël

Nous avons distribué 14 paniers cette année. Ce qui représente 24 adultes et 8 enfants de 12 ans et moins. Cela représente un montant d'environ 5000\$ qui fut remis en certificats-cadeaux pour permettre aux bénéficiaires d'aller faire une épicerie.

Un gros Merci à tous ceux qui ont participé à cette campagne de soutien pour les membres dans le besoin.

Steeve

Voici un article qui est paru dans *La Presse* le 5 janvier 2018. Bonne lecture !

La dépendance aux jeux vidéo reconnue comme une maladie par l'OMS

Agence France-Presse

Genève

Le «trouble du jeu vidéo» (*Gaming Disorder*) va être reconnu prochainement comme une maladie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a annoncé vendredi à Genève un porte-parole de l'agence de l'ONU.

Les risques de dépendance liés à ce «trouble» vont être ajoutés à la 11e liste de la Classification internationale des maladies (CIM), qui sera publiée en juin, a précisé Tarik Jasarevic lors d'un point de presse.

Cette liste, dressée par l'OMS, est basée sur les conclusions d'experts de la santé dans le monde entier.

La définition courante de ce «gaming disorder» est «un comportement lié aux jeux vidéos sur internet ou hors ligne, qui se caractérise par une perte de contrôle sur le jeu, une priorité croissante accordée au jeu par rapport à d'autres activités, au point qu'il prenne le pas sur d'autres centres d'intérêt», a expliqué M. Jasarevic.

Parmi les autres symptômes figurent «la poursuite et l'augmentation de l'activité de jeu malgré l'apparition de conséquences négatives».

Selon les experts de l'OMS, un individu doit montrer une dépendance anormale au jeu pendant au moins un an avant d'être diagnostiqué comme souffrant de ce trouble, qui va être classé comme «un comportement addictif», a ajouté le porte-parole.

Mais il a souligné qu'il était prématuré de spéculer sur l'ampleur du problème.

«Le trouble du jeu vidéo est un concept relativement nouveau et les données épidémiologiques dans la population n'ont pas encore été rassemblées», a-t-il dit

Malgré l'absence de statistiques, «les experts de la santé sont d'accord pour dire qu'il y a un problème» et que la prochaine inclusion du «gaming disorder» dans la CIM est une étape «appropriée», a affirmé M. Jasarevic.

«Il y a des gens qui appellent à l'aide», a-t-il poursuivi, en notant que la reconnaissance formelle de leur condition contribuera à déclencher de nouvelles recherches et de nouvelles ressources pour combattre ce problème.

Légalisation du cannabis

La FTQ a présenté un mémoire dans le cadre de la consultation du gouvernement du Québec sur le projet de loi 157 sur le cannabis. Voici le communiqué de presse qui fut émis pour l'occasion. Vous pouvez également consulter le texte du mémoire sur le site internet de la FTQ au www.ftq.qc.ca

La FTQ devant la Commission de la santé et des services sociaux sur le projet de loi n°157 sur le cannabis

Montréal, le 7 décembre 2017. – La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec salue la décision du gouvernement de confier à une société d'État la prise en charge du cannabis, tout en ayant des objectifs de santé publique. « Nous estimons qu'en matière de distribution et de vente de cannabis, le modèle public choisi par le gouvernement va permettre un meilleur encadrement de la consommation. Cependant, il nous faut mettre le gouvernement en garde contre deux dispositions du projet de loi qui, il nous semble, ouvrent la porte à la privatisation. Il s'agit d'une partie de l'entreposage, du transport et de la livraison. Nous souhaitons des balises claires à cet égard », déclare le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux.

Aussi, la FTQ s'interroge quant aux conséquences de la mise sur pied, par décret par le ministre des Finances, de projets pilotes pour la vente au détail du cannabis. Il nous semble que cela va créer l'effet inverse de ses intentions, soit de permettre à des entreprises privées de faire du profit avec le cannabis en établissant des succursales là où bon leur semblera. « Ces articles du projet de loi sont en contradiction avec la mission donnée à la Société québécoise du cannabis (SQC). Nous demandons au gouvernement de ne pas céder aux pressions des entreprises privées qui donneraient la priorité aux profits. Cette industrie est sensible et à notre avis son contrôle doit rester aux mains du secteur public, il en va de la santé et de la sécurité publiques », ajoute le président du SCFP-Québec, Denis Bolduc.

Par ailleurs, dans la perspective de la légalisation du cannabis, nous estimons que les producteurs agricoles d'ici doivent être aux premières loges de la production. « La FTQ estime que le gouvernement doit mettre en place les conditions favorables pour que nos producteurs agricoles obtiennent leur part du marché. Actuellement, il semble que la société d'État devra s'approvisionner en Ontario ou en Colombie-Britannique ce qui nous semble inconcevable », estime Serge Cadieux.

...

Nous saluons également la décision du gouvernement de ne pas céder aux demandes des employeurs de s'octroyer davantage de pouvoir en matière de tests de dépistage en milieu de travail. En plus de déroger au droit à la vie privée et d'être discriminatoires aux yeux des chartes des droits, les tests de dépistage, nous le savons tous, sont difficilement interprétables. « Il nous semble préférable d'insister sur la prévention plutôt que la répression dans les milieux de travail. Les organisations syndicales peuvent d'ailleurs contribuer à la prévention, de concert avec les employeurs. D'ailleurs, le gouvernement serait bien avisé de mettre en place tous les outils de prévention prévue à la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) en rendant obligatoires les quatre outils de prévention à toutes les entreprises de 20 employés et plus, soit des représentants à la prévention, des comités de santé et de sécurité paritaire, des programmes de prévention et des programmes de santé », souligne le secrétaire général Serge Cadieux.

Québec devrait également considérer la mise en place de structures d'entraide par les pairs, comme le réseau des délégués et déléguées sociaux de la FTQ, qui s'est avéré un moyen efficace de soutien aux travailleurs ou travailleuses en difficulté.

Une journée importante pour le réseau ...



Pour rejoindre le coordonnateur

-téléphone 418-622-4911
 avec boîte vocale
 -courriel spoulin@ftq.qc.ca
 (correspondance confidentielle)

Surveillez les prochaines parutions...

D'autres activités peuvent s'ajouter pour le printemps. Restez à l'affût ...

Le réseau est également sur Facebook :

www.facebook.com/rdsqca

Des mises à jour sont faites régulièrement. Vous y trouverez des articles pertinents pour vous outiller et vous informer. Il ne s'agit pas d'un endroit pour échanger sur vos interventions cependant.

À venir au réseau

Février	»	4 au 10	: semaine de prévention du suicide
	»	12	: La prévention du suicide: l'action syndicale en milieu de travail
	»	14	: journée reconnaissance du réseau
	»	14 et 15	: Conférence nationale du réseau, Hôtel Sandman, Longueuil
	»	27	: formation <i>Prévenir l'épuisement professionnel</i>
Mars	»	13-14-15	: formation de base DS
	»	20-21-22	: formation <i>Harcèlement psychologique, prévention et indemnisation</i>
Mai	»	29avril- 7	: semaine de la bonne santé mentale
	»	22-23-24	: formation de base DS
	»	30-31	: formation <i>S'outiller pour la résolution de conflits interpersonnels</i>
Juin	»	5	: formation <i>Prévenir l'épuisement professionnel</i>